CONVENTION D'ADHESION
A UN ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

CONCLUE ENTRE

La Mairie de Dreux
2 rue Châteaudun
28100 Dreux

Représentée par **Pierre Frédéric BILLET, Maire** de la Ville de Dreux,
D'une part,

Et

L'école [Nom de l'École], représentée par [Nom du directeur/de la directrice]

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de mise à disposition, d'utilisation et de financement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) au profit de l'école **[Nom de l'École**].

Article 2 – Description de l'ENT

L'ENT est une plateforme numérique sécurisée permettant :

- La gestion pédagogique et administrative,
- La communication entre enseignants, élèves, familles et collectivités,
- L'accès à des ressources numériques adaptées aux élèves,
- La collaboration au sein de la communauté éducative.

Le fournisseur retenu pour l'ENT est : [**Nom de la solution / prestataire].**

Article 3 – Engagements de la Collectivité

La Collectivité s'engage à financer intégralement le coût de l'abonnement annuel à l'ENT.

Article 4 – Engagements de l'École

L'École s'engage à :

- Utiliser l'ENT dans le respect des finalités pédagogiques et administratives,
- Veiller à la confidentialité des données conformément au RGPD,

Article 5 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2025/2026, à compter du [date de début], et pourra être reconduite par tacite reconduction, sauf dénonciation écrite par l'une des parties trois mois avant l'échéance.

Article 6 – Résiliation

La convention peut être résiliée de plein droit en cas de non-respect des engagements de l'une des parties, après mise en demeure restée sans effet dans un délai de 30 jours.

Article 7 – Disposition d'ordre générale

Les signataires s'engagent à veiller au respect de la présente charte.

Fait à Dreux, le *Originaux en deux exemplaires*

Pierre Frédéric BILLET «Nom de l'école»

Le Maire de Dreux
Conseiller régional «Nom du directeur de l'école »*

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20250630-DEL2025-065-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025